

S.S.I.A.P. 2 - Emploi de Chef d'équipe de service de sécurité incendie

Public concerné :

Toute personne souhaitant devenir chef d'équipe de sécurité incendie en ERP et IGH

- ◆ **Durée du stage :** 70 heures (hors examen et temps de déplacement)
- ◆ **Nombre de candidats par session :** 12 maximum
- ◆ **Pré-requis :** → Être titulaire du SSIAP 1
 - Avoir exercé la fonction d'agent de sécurité incendie pendant 1 607 heures sur les 24 derniers mois (attestation de l'employeur)
 - Présenter le certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois (pour les personnes de + de 45 ans il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque)
 - Être titulaire du P.S.C. 1 (anciennement A.F.P.S.) ou S.S.T à jour de recyclage
- ◆ **Pièces à fournir :** → Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
 - 1 photo d'identité récente
 - Certificat médical datant de moins de 3 mois (modèle ci-joint à remplir par le médecin)

Programme :

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1^{ère} partie Rôle et missions du Chef d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'équipe de sécurité - Management de l'équipe de sécurité - Organisation d'une séance de formation - Gestion des conflits - Evaluation de l'équipe - Information de la hiérarchie - Application des consignes de sécurité - Gestion des incidents techniques - Délivrance du permis feu 	38 h 00
Formateur : Stéphane FLOTTAU		

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
2^{ème} partie Manipulation des systèmes de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Système de detection incendie - Système de mise en sécurité - Installations fixes d'extinction automatique 	10 h 00
Formateur : Stéphane FLOTTAU		
OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
3^{ème} partie Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Règlementation du Code du travail - Commission de sécurité et commission d'accessibilité 	6 h 00
Formateur : Stéphane FLOTTAU		
4^{ème} partie Chef du poste central de sécurité en situation de crise	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du poste central de sécurité - Conseils techniques aux services de secours 	16 h 00
Formateurs : Stéphane FLOTTAU		
EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 40 questions	40 min
Epreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique	15 min / stagiaire
Epreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min / stagiaire

- ♦ **Examen :** → Président : Le représentant du Directeur Départemental des services d'incendie et de secours
- 2 Chefs de service de sécurité incendie
- Présence du directeur de la formation ou de son représentant

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\S.I.S. 2025\QUALIOPI\PROGRAMMES SITE INTERNET\PROGRAMME SSIAP 2.doc

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre et mettre en œuvre les outils de gestion et de management d'une équipe
- Manipuler le SSI
- Connaitre les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail
- Connaitre le rôle du chef de poste central de sécurité
- Manager l'équipe de sécurité
 - ↳ Réaliser des comptes rendus aux autorités hiérarchiques
 - ↳ Appliquer des consignes de sécurité
 - ↳ Lire et manipuler des tableaux de signalisation
 - ↳ Effectuer des rondes complémentaires de sécurité
 - ↳ Instruction des agents Niveau 1 et contrôle des connaissances
 - ↳ Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations de sécurité
 - ↳ Gérer des incidents ascenseurs
 - ↳ Accompagner de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité

Les méthodes et les moyens :

- Mises en situation d'intervention
- Connaitre les limites de son action
- Remplir un registre de sécurité
- Manipuler les boîtiers pour l'épreuve du QCM (*Examens blancs*)

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 12 personnes
- Livre SSIAP 2
- 1 salle de formation équipée :
 - ↳ de plusieurs systèmes de sécurité incendie
 - ↳ d'un système de désenfumage
 - ↳ de blocs autonomes d'éclairages de sécurité
- R.I.A.
- Sprinklers
- Extincteurs, bacs à feux écologiques
- Cabane à fumée
- Aire de feu
- Talkie walkie
- Registre de sécurité
- Cours sur supports numériques (clés USB...)

Validation :

Pour obtenir le diplôme SSIAP 2, le candidat doit – à la fin de la formation – justifier de son aptitude à exercer la fonction de chef d'équipe de service de sécurité incendie à travers trois épreuves :

Epreuve écrite : sous forme de QCM de 40 questions portant sur l'ensemble de la formation. Durée : 40 minutes.
Pour valider cette épreuve le candidat doit obtenir au minimum 12/20.

Epreuve orale : animation d'une séquence pédagogique. Durée : 15 minutes.

Epreuve pratique : exercice de gestion du PC en situation de crise. Durée : 20 minutes.

A l'issue des épreuves – après validation par un jury présidé par le directeur départemental des services incendie et de secours du département ou de son représentant et 2 chefs de service de sécurité SSIAP 3 - le candidat est déclaré « apte » ou « inapte ».

Si le candidat est jugé « apte » il se verra délivrer le diplôme SSIAP 2.

Si le candidat échoue à l'une des épreuves il sera ajourné. Il conserve cependant le bénéfice de l'épreuve obtenue pendant 1 an.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter

TARIF :

1 495.00 € H.T./personne

Pour un groupe de 5 personnes et plus : nous consulter

Prochaine session :

- **Selon demande**

Lieu du stage :

S.I.S - 8 rue Ampère - ZI Forlen Est - 67118 GEISPOLSHHEIM GARE

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Indicateur de résultat :**Taux de réussite à la formation initiale SSIAP 1 de 2024 : pas de session****Nombre de participants en 2024 : 0****Note de satisfaction des participants (moyenne sur 10) :****Votre contact :** Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@orange.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

- **Le PLUS S.I.S.** ⇒ Le savoir faire de nos formateurs :
 - ☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3
 - ☞ Plus de 25 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **31 mars 2025**